

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PUBLIC CONCERNÉ

Le gérant, les chefs de projet et les développeurs dans les sociétés d'édition de logiciels, d'applications ou de sites web.

## DURÉE

3,5 heures (une 1/2 journée)

## TARIF

Sur devis

## INSCRIPTION

Par mail, à : [avocats@lex-part.fr](mailto:avocats@lex-part.fr)  
ou au 04 77 33 12 06

## HANDICAP

Merci de contacter notre référent au 04 77 33 12 06 afin de déterminer les adaptations nécessaires

# LES BONNES PRATIQUES JURIDIQUES AVEC LES CLIENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Sensibiliser les équipes aux enjeux, règles et bonnes pratiques en matière de contrats informatiques ;
2. Identifier les risques tout au long de la relation client ;
3. Aborder par des exemples pratiques les bons réflexes à mettre en œuvre.

## PROGRAMME

### Etablir un cahier des charges

- Quel rôle client/développeur ? Quels risques ?
- Les pistes et bons réflexes pour se prémunir face aux risques ;
- Comment faire encas de méthode "agile" ?

### Etablir un devis

- Comment s'articulent les CGV et la proposition commerciale et technique ?
- Quelles clauses protectrices insérer dans le devis ?

### Gérer la recette provisoire et définitive

- Le paradis : le PV de recette
- Les complications : la recette implicite.
- Les solutions en absence de PV de recette

### Maîtriser les risques post-recette

- Distinguer ce qui relève du contrat et ce qui relève de la maintenance ;
- Facturer la maintenance avec ou sans contrat

## MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire en ligne en fin de formation

### Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Méthode interactive
- Apprentissage par l'exemple

### Matériel pédagogique

- Venez avec vos problématiques...
- ...et présentez-nous vos problèmes IRL !

### Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation en cas de réussite du questionnaire oral final